

Il faut assumer les choix antérieurs des élus, ne pas faire supporter à la population les erreurs de choix et/ou insuffisance d'anticipation et tenir compte des faibles moyens financiers qui lui sont imposés.

Je rappellerai à ce propos la réflexion de l'encyclopédie QUILLET et de quelques dictionnaires très ouverts :

Le développement de zones industrielles, artisanales consomme de l'espace et ne permet plus le logement aux alentours de l'entreprise. Ce qui avec les notions d'habitat hors des zones professionnelles nécessite un habitat à distance donc nécessitant et ayant initié le besoin en transports.

Une question doit se poser :

Un couple dont l'un travaille à la Porte Verte, l'autre aux alentours d'Heillecourt peut-il trouver un logement desservi par des transports en commun rapides ?

La réponse est non.

La seconde question :

La majorité des salariés au plus bas niveau de l'échelle salariale a-t-elle la capacité d'acheter une voiture électrique pour les trajets vers ou à travers la ville ?

Non.

Cela nécessite des transports relais denses soit en commun, soit automobiles électrifiés aux abords des villes.

Il faut assumer les choix et erreurs antérieurs des élus en place et des prédécesseurs.

Il faut repenser les transports en commun pour qu'ils permettent de réduire les trajets en agglomération et non avoir un réseau en étoile ou presque.

Le vélo, par tous les temps, honnêtement, êtes vous prêts à l'enfourcher par grande pluie, neige, gel ?

Et encore faudrait-il des voies cyclables sécurisées.

Il fait réfléchir véloroute conjuguée avec les voies cyclables pour une meilleure efficacité et meilleure économie.

Par exemple entre Varangéville et Dombasle, la vélo-route verra rapidement des accidents, voire des morts. Il existait une solution plus attractive avec 2 passerelles sur écluses et le large espace le long de la RD 400.

Le propos d'une observation n'est pas de faire une étude mais d'analyser les propositions et apporter des lignes d'évolutions.

Dominique THIEBAUD